



J'ai perdu ou je n'ai pas reçu mon mot de passe : comment faire ?

Vous pourrez voter par internet pour élire vos conseillères et vos conseillers des Français de l'étranger du

vendredi 21 au mercredi 26 mai.

Pour cela vous aurez besoin de votre mot de passe reçu par SMS quelques jours avant l'ouverture du vote par internet.

Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous l'avez perdu, voici la marche à suivre !



à 12h
(heure de Paris)



CONSEIL

Munissez-vous de votre NUMIC*.



*Numéro d'identification consulaire

1

Cliquez sur "**Mot de passe perdu ou non reçu**" pour récupérer votre nouveau mot de passe. Saisissez votre **NUMIC** et votre **adresse électronique**. Cliquez ensuite sur "**Envoyer**".

2

Vous recevrez sur votre boîte mail un **message contenant un lien** vous permettant d'obtenir un **nouveau mot de passe**. Cliquez sur le lien. **Attention il n'est valable que pour un seul renouvellement !**



3

Saisissez votre **identifiant reçu par mail** et cliquez sur "**suivant**". **Votre nouveau mot de passe apparaît**. Copiez-le et **conservez-le** pour pouvoir voter.

